

Demande de location AdC 5, Bevaix

 Appartement 2^{ème} étage 4.5 pièces 100m2 avec terrasse

Loyer CHF 1'790.- + 330.- avance frais accessoires

 __ place(s) parc

50.- / place à l'extérieur

100.- / place dans le garage

La présente demande de location doit être impérativement remplie par toute personne physique ou représentant d'une personne morale, intéressé à reprendre un bail à loyer existant ou à conclure un nouveau contrat de bail. Merci de cocher l'appartement désiré ou d'indiquer l'ordre de préférence. Veuillez remplir le formulaire en lettres capitales.

	Locataire principal		Colocataire [époux(se), fiancé(e), ami(e)]	
Nom de famille				
Prénom				
Date de naissance				
Nationalité(s)				
No permis de séjour & validité				
Etat civil				
Nombre d'enfants, âge, prénoms				
Animal de compagnie : race, âge				
Fumeurs	OUI	NON	OUI	NON
Adresse actuelle				
NPA, localité, Pays				
Régie actuelle				
Logement actuel (Nbre de pièces)				
Loyer mensuel y compris charges				
Le bail actuel est en votre nom ?	OUI	NON	OUI	NON
Date dernier déménagement				
Email				
N° de tél. mobile				
Profession				
Employeur actuel				
Depuis le				

Salaire mensuel net		
Poursuites, acte de défaut de bien		
Etablissement Bancaire		
No de compte / IBAN		

Nombre de personne(s) qui occuperont le futur logement : __ adulte(s) & __ enfant(s)

Pièces à annexer à la présente demande :

- 1/ les trois dernières fiches de paye ou une attestation de salaire ;
- 2/ photocopie de passeport ou carte d'identité ;
- 3/ attestation de l'Office de Poursuites & des Faillites de moins de 3 mois ;
- 4/ copies ou attestations valables d'assurance responsabilité civile et ménage ;
- 5/ copie permis de séjour si effectif

Le locataire est rendu attentif au fait que des frais de constitution (contrôle de la situation financière), lui seront réclamés, en cas d'acceptation de la demande. Ces frais devront être réglés lors de la signature du bail à loyer et sont forfaitairement arrêtés à **CHF 100.-** (les frais pour place de parc sont fixés à 30.-).

Le premier loyer devra être honoré dans un délai de 10 jours, dès signature du bail. Ce même délai est fixé pour que la garantie de loyer (3 mois pour un contrat de bail à loyer d'habitation) soit constituée. **Si lors de l'entrée des lieux, le paiement du loyer et la constitution de la garantie ne sont pas effectués** (justificatifs à présenter par le locataire au propriétaire ou à son mandant) **les clés ne seront pas remises.**

Si le locataire décidait, après établissement du bail, de retirer sa candidature, des frais administratifs forfaitaires lui sera facturé, à raison de CHF 200.-

Le soussigné prend acte, par sa signature, que la présente demande de location fait partie intégrante du bail à loyer, qu'elle est considérée comme une reconnaissance de dette au sens de la LP, et que l'appartement sera loué en l'état. Il est également précisé que le fait de remplir la présente demande ne constitue pas une obligation pour le propriétaire et/ou la gérance de conclure un bail à loyer.

J'atteste que ces informations sont véridiques et délivrées à bien plaisir. Il en sera fait usage confidentiel. En cas d'indications fausses ou d'omissions, les droits du propriétaire et de la gérance sont expressément réservés.

Lieu & date :

Signatures : Locataire principal :

Colocataire (ou garant) :
